



Ministère de l'Industrie,  
des Postes et Télécommunications  
et du Commerce extérieur

DOCUMENT PUBLIC

**MISE EN SECURITE  
DES CONCESSIONS MINIERES INACTIVES  
CONCESSION DE BANSON (PUY DE DOME)**

---

Auteur : M. AGUILLAUME  
N° Rapport : R 38011  
Date : juillet 1994  
N° Fiche-programme : 94 G 313



**SERVICE GEOLOGIQUE REGIONAL AUVERGNE  
222-224, Bd Gustave Flaubert  
63000 CLERMONT FERRAND  
Tél. 73 28 63 70 Fax. 73 28 63 73**

Étude réalisée dans le cadre des  
actions de Service public du BRGM

## R E S U M E

Ancienne exploitation de cuivre, plomb, zinc, la mine de Banson a arrêté son exploitation en 1928.

Un certain nombre de travaux miniers, puits et galerie, sont à l'abandon depuis cette date, sans protection particulière.

Le présent rapport fait état d'un rapide historique de la mine et de l'état des lieux des anciens travaux miniers. Une mise en sécurité de ces travaux est proposée avec l'estimation des coûts et plans cadastraux.



# S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<b>1. SITUATION DE LA CONCESSION DE BANSON .....</b>	<b>4</b>
<b>2. CADRE GEOLOGIQUE.....</b>	<b>5</b>
<b>3. HISTORIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>4. INVENTAIRE DES TRAVAUX EFFECTUES .....</b>	<b>7</b>
<b>5. ETAT DES LIEUX .....</b>	<b>8</b>
5.1. Site n° 1 : Le puits principal .....	8
5.2. Site n° 2 : Galerie du niveau 3,50 .....	8
5.3. Site n° 3 : Galerie du niveau 13,50 .....	8
5.4. Site n° 4 : Galerie du niveau 20 .....	9
5.5. Site n° 5 : Le puits incliné.....	9
5.6. Site n° 6 : Galerie rive droite de la Miouze.....	9
5.7. Site n° 7 : Galerie près du Moulin de Chaluset dit du point C .....	9
5.8. Site n° 8 : La Maison des Mines .....	10
5.9. Site n° 9 : La galerie "A" .....	10
5.10. Site n° 10 : La galerie "B".....	10
5.11. Site n° 11 : La galerie rive droite du ruisseau de la Planchette.....	10
<b>6. MESURES DE SECURITE.....</b>	<b>11</b>
6.1. Site n° 1 : Puits principal .....	11
6.2. Site n° 5 : Puits incliné.....	12
6.3. Site n° 6 : Galerie rive droite de la Miouze.....	13
6.4. Site n° 9 : Galerie "A".....	13
6.5. Site n° 10.....	14
6.6. Site n° 11 : Galerie en rive droit du ruisseau de la Planchette .....	14
6.7. Les autres sites .....	14
 <b>FIGURES</b>	
Figure 1 : Limites de la concession de Banson (63) .....	17
Figure 2 : Concession de Banson : plan des travaux.....	18
Figure 3 : Situation des travaux miniers .....	19
 <b>ANNEXES</b>	
Annexe 1 : Relevés cadastraux et liste des propriétaires fonciers + plans cadastraux	
Annexe 2 : Evaluation sommaire du coût des travaux.....	
Annexe 3 : Liste des entrepreneurs locaux pouvant réaliser les travaux .....	
Annexe 4 : Planches photographiques .....	



## 1. SITUATION DE LA CONCESSION DE BANSON

Les anciens travaux miniers sont localisés dans le secteur de talweg de la Planchette, au Sud du hameau de Banson, commune de Gelles. Seule la galerie (site 6) de la rive droite de la Miouze se trouve sur la commune de Perpezat.

Concession	de 422 hectares (figure 1)
Département	: Puy de Dôme
Canton	: Rochefort Montagne
Communes	: Gelles Heume l'église. Perpezat
Substances	: Cuivre, plomb, zinc, argent et substance connexes.
Titulaire	: Compagnie minière de la Sioule.

Localisation sur carte IGN 1/25 000 : Pontgibaud n° 7-8 et Bourg-Lastic n° 3-4

## 2. CADRE GEOLOGIQUE

Encaissés dans des gneiss, les deux filons constituent l'extension Sud du système filonien de Pontgibaud. Ces minéralisations se seraient mises en place au Stéphanien, où de nombreuses fractures nord-sud vont s'ouvrir, dans lesquelles vont circuler les solutions hydrothermales porteuses de la minéralisation du "faisceau de Pontgibaud". Cette minéralisation serait liée à la mise en place du granite de Gelles.

### **Caractéristiques de la minéralisation :**

Le gisement comporte deux filons orientés N.25, encaissés dans les gneiss. Le plus à l'Est est à peu près vertical, l'autre à un pendage Sud Est d'environ 70 °. Ils sont recoupés par la vallée de la Miouze.

Le remplissage varie de 1 à 4 m pour le filon Ouest et de 0,20 à 0,80 m pour le filon Est. La minéralisation comprend quartz et barytine, avec des mouches de galène et de chalcoppyrite et accessoirement du mispickel.

### 3. HISTORIQUE (figure 2)

- Création de la concession par décret impérial du 28/12/1861 au profit de BLANC Alphonse
- 1860-1868 : BLANC
- 1868-1877 : concession inactive
- 1877-1879 : Sté des Mines et Houillères Françaises (M. PLATON)
- 1879-1888 : concession inactive
- 1888-1910 : Meusnier - Pas de travaux souterrains
- 18.01.1910 : Syndicat Minier du Plateau Central
- 12.10.1910 : Arrêt de l'exploitation
- 1911-1941 : A.R.E.A. (Sté Anonyme de Recherche et d'Exploitation Aurifères)
- 1911-1913 : Quelques recherches aurifères sur le mispickel, pas d'exploitation
- 17 août 1912 : Arrêté préfectoral autorisant les recherches aurifères de l'A.R.E.A
- 1921 : Début de la liquidation de l'A.R.E.A.
- 12.11.1927 : La liquidation de l'A.R.E.A autorise la Sté de l'Industrie Minérale à se substituer aux droits de l'AREA. Quelques travaux ont été réalisés
- 13.01.1928 : Arrêté autorisant les recherches aurifères de la Société de l'Industrie Minérale
- 14 mai 1929 : Décret d'autorisation d'amodiation pour la Société de l'Industrie Minérale
- 14.03.1941 : Déchéance de l'A.R.E.A
- 23.08.1943 : Adjudication à la Cie des Mines de la Sioule
- 30.11.1944 : Décret autorisant la cession à la Cie des Mines de la Sioule
- 26.09.1960 : Mise en liquidation de la Cie des Mines de la Sioule
- 1959-1960 : Demandes de renonciation non conformes
- 6.04.1959 : Rapport de l'Ingénieur des Mines M. CALLOU, repoussant l'engagement de la procédure de mise en déchéance.

#### Documents disponibles

- Rapports de PLATON (19.02.1880), de FOPP (8.12.1884) et de BECHEVEL (21.04.1890)
- Rapport plus récent d'E. ROUX, le 24 février 1914, avec historique et descriptif des travaux = puits et galeries éboulés ; puits de 40 m noyé, recouvert par des volets à contrôler.
- Demande de renonciation non conforme envoyée par la Cie des Mines de la Sioule le 30 décembre 1959 - le 24 février 1960, l'Ingénieur CALLOU a invité le liquidateur à faire une demande conforme. Invitations réitérées le 11 février 1961 par M. CALLOU et le 8 avril 1966 par M. HORGNIÉS.
- Aucun document en archives concernant une demande de renonciation ou autre depuis 1966.

#### 4. INVENTAIRE DES TRAVAUX EFFECTUES (figure 3)

Le descriptif des travaux est précisé dans le rapport de E. ROUX de 1914 : au Nord de la Miouze ( Rive Gauche) et au Nord de la voie ferrée se situent les principaux travaux:

- **En filon Est**, une galerie d'allongement ouverte à quelque mètres au dessus de la Miouze et communiquant avec une galerie d'allongement tracée une vingtaine de mètres plus bas de part et d'autre du lit de la rivière.
- **En filon Ouest**, 4 galeries prises par travers bancs et cheminée à partir de la galerie principale du filon Est.

En 1912, des travaux de recherches ont été localisés au Nord Ouest et à l'Ouest des précédents. Ils se sont matérialisés par le percement de quatre galeries de 36m, 41m, 32m et 9m.

Pendant la dernière période d'activité de 1927-1928, le puits intérieur du filon Est a été dénoyé, un puits de 40 m a été foncé et un travers banc à partir de ce puits de 57 m a été réalisé.

## 5. ÉTAT DES LIEUX

L'ensemble des travaux désignés ci dessus a été retrouvé et reconnu.

### 5.1. SITE n°1 : LE PUIITS PRINCIPAL

Le puits d'une profondeur de 40 m aurait été foncé en 1927-1928. Il se situe à 15 m de la voie ferrée et à 10 m du ruisseau de la Planchette. A proximité, on peut encore voir quelques vestiges de l'ancienne mine : buses et pilier en béton armé et rares restes de wagonnets et une citerne.

Le puits a été boisé ( en mauvais état) et a une section rectangulaire de 3,50 x 1,70 m. Il est plein d'eau avec un niveau à 80 cm en dessous de la surface. Il n'existe aucune protection, ni margelle ce qui rend ce lieu particulièrement dangereux. L'eau a un bel aspect et ne parait pas polluée in visu.

Le niveau de l'eau est à environ 3 m au dessus du niveau du ruisseau de la Planchette.

L'entrée de la galerie d'écoulement n'est plus visible, cachée par les remblais rapportés entre la ligne de chemin de fer et la montagne.

### 5.2. SITE n° 2 : GALERIE DU NIVEAU 3,50

L'entrée de la galerie niveau 3,50 du filon Ouest se trouve juste au dessus du puits. Cette entrée est sous des éboulis, masqués par le temps, et ne permet aucun passage. Sa présence ne peut être devinée qu'avec les plans des anciens travaux.

### 5.3. SITE n° 3 : GALERIE NIVEAU 13,50

L'entrée de la galerie niveau 13,50 est située au Nord Ouest de la précédente, à environ 50 m au bord de la piste, juste à coté d'un "terre-plein-dégagement" pouvant correspondre également à des anciens travaux. L'entrée de la galerie est effondrée et sa situation comme la galerie précédente ne se remarque qu'avec l'aide d'un plan.



#### **5.4. SITE n° 4 : GALERIE NIVEAU 20**

Juste en contre bas du puits incliné en bordure du "chemin de ronde", bien connu des promeneurs, dépression encore visible correspondant au départ de cette galerie. L'entrée est complètement obstruée et peu visible à cause de la végétation.

#### **5.5. SITE n° 5 : Le puits incliné**

D'une profondeur d'environ 25 m, ce puits incliné se situe en bordure du chemin "dit de ronde". Il est signalé par la commune par une pancarte notifiant les anciens travaux miniers. Il est protégé actuellement par un grillage vu le danger de ce puits.

La dimension apparente à la surface est de 11 m x 5 m avec une profondeur "visible" de 15m. Ce puits desservait les galeries des niveaux 20, 13,50 et 3,50.

#### **5.6. SITE n° 6 : GALERIE RIVE DROITE DE LA MIOUZE**

Cette galerie notifiée dans les anciens travaux a été ouverte au niveau de la rivière (à environ 3 mètres au dessus du niveau actuel) sur un allongement de 98 m. Le rapport nous informe que l'entrée de cette galerie est effondrée. Nous avons pu retrouver le départ de cette galerie cachée par une végétation arbustive inhospitalière. On peut remarquer entre les pierres moussues une cavité derrière laquelle semble correspondre la galerie. Le déplacement de quelques blocs suffirait à remettre à jour l'entrée de cette galerie.

#### **5.7. SITE n° 7 : GALERIES PRES DU MOULIN DE CHALUSSET DIT DU POINT C**

Le rapport de l'Ingénieur des Mines du Puy-de-Dôme, en date de août 1912, signale des travaux de recherche pour le Mispickel en trois points : A, B, C. Le point C est situé près du Moulin de Chalusset, près de la rive droite de la Miousze, à un niveau supérieur de 30 à 40 mètres au dessus de la rivière. Un travers-banc de 41 m aurait été creusé. Dix à quinze mètres plus haut, une galerie de 32 mètres a suivi le filon Nord Est.

Les vestiges de ces différents travaux ont été localisés sur le terrain, ainsi qu'une tranchée d'une cinquantaine de mètres. Ces travaux ont leur ouverture complètement effondrée et ne présentent pas de danger particulier. La tranchée est peu profonde et se présente comme une dépression analogue à celle qu'aurait faite un petit ruisseau. Elle ne présente pas de danger particulier.

#### **5.8. SITE n° 8 : LA MAISON DES MINES**

A l'ouest du point "C", une maison en ruine apparaît. Cette maison aurait été la "Maison de la Mine". Il n'existe plus de toiture et de charpente. Par contre, une petite cave voûtée est attenante à l'ancienne construction. Son caractère de risque est cependant faible.

#### **5.9. SITE n° 9 : LA GALERIE "A"**

A 50 m en aval de la confluence du ruisseau de la Planchette et du ruisseau de Banson, cette galerie a son ouverture au bord du chemin. Sa dimension est environ 2 m x 2 m. Elle présente un exhaure évalué à deux ou trois litres/ minute (Mars 94).

La galerie contient environ 40 à 50 cm d'eau. Sa profondeur, d'après les descriptions des anciens travaux, serait de 36 m .

#### **5.10. SITE n° 10 : LA GALERIE "B"**

A environ 400 mètres au Nord et 200 m du carrefour des deux chemins remontant sur Banson, présence d'une amorce de galerie de 10 à 13 m sur le côté gauche du chemin en remontant. Sa dimension est de 1,70 x 1,70 m et présence d'un exhaure faible.

#### **5.11. SITE n° 11 : LA GALERIE RIVE DROITE DU RUISSEAU DE LA PLANCHETTE**

Cette galerie n'est pas signalée sur les plans des anciens travaux.

Elle est localisée sur la rive droite du ruisseau de la Planchette, à 300 m environ en aval du carrefour du chemin " de ronde" de la mine d'en haut et du chemin qui rejoint le moulin de Chalusset. Sa dimension d'ouverture est de 1,80 x 1,20 m avec un exhaure de 1l/ mn environ. Cette galerie a été reconnue sur 25 m, mais une cloche d'effondrement laisse supposer qu'elle se poursuit au delà. Des traces de pas ainsi que la réalisation récente de l'écoulement de l'exhaure, sont des preuves de la visite récente de ces lieux.

## 6. MESURES DE SECURITE

Sur le plan de la sécurité, les dangers les plus apparents sont ceux présentés par le risque de chute dans les puits (1 et 5). Ce risque est très important, en particulier pour le puits n° 5 en bordure du chemin dit "de Ronde" facilement accessible, y compris pour des personnes étrangères à la région (touristes).

Les galeries ou travers-bancs, actuellement ouverts, devront être obturés par comblement de l'entrée, avec des matériaux pris sur place ou le foudroyage des galeries<sup>(1)</sup>.

### 6.1. SITE 1 : PUIITS PRINCIPAL

Ce puits présente en l'état un danger réel. Le puits fait 42 m de profondeur, il est rempli d'eau et il n'existe aucune protection. Il desservait les galeries au niveau -19.

#### 6.1.1. Accès

##### *- Accès par le hameau de Valleix*

L'accès au puits est difficile. Il peut se faire par le hameau de Valleix et la ferme de Chalusset. L'ancien chemin du Moulin de Chalusset est retrouvé après la traversée d'un pré. A partir de ce chemin, il faut traverser le petit pré en rive droite du ruisseau de la Planchette et passer à gué le ruisseau. Un sentier (actuellement boisé par des taillis), mène sur les lieux du puits.

##### *- Accès par le village de Banson*

Le deuxième accès emprunte le chemin à partir du village de Banson. Ce chemin est privé et traversé par une dizaine de parcelles appartenant à des propriétaires différents. Au niveau de la parcelle 589, on retrouve le sentier qui mène au puits. Cette dernière partie de chemin sera à remettre en état.

##### *- Accès par la voie ferrée*

La voie ferrée passe à environ 50 m du site, mais son utilisation nécessite la location d'une draine. Cette solution onéreuse ne résoudra pas le problème de transport du matériel entre la voie ferrée et le site du puits (dénivelé important).

(1) Une règle de l'art "empirique" d'après E. TINCELIN indique que la hauteur de couverture doit être égale ou supérieure à 4 fois la hauteur de la galerie pour ne pas avoir de perturbation significative en surface à la suite du foudroyage.

### 6.1.2. Définition des travaux de mise en sécurité

Les instructions relatives aux aspects techniques de l'abandon des travaux et à l'installation des exploitations souterraines des mines et carrières (annexe à la lettre circulaire DIE n° 200 du 6 août 1991) précisent que les puits doivent être fermés d'une manière telle que leur réouverture par la détérioration de leurs parois ou par des travaux de terrassement, même profonds, effectués au jour, soit exclue.

Pour le puits, on envisage un remblayage complet. Dans la mesure du possible, le comblement de ce puits rempli d'eau se fera, du moins dans sa partie inférieure (c'est-à-dire jusqu'au niveau supérieur de la galerie -15) par des blocs assez gros, afin que les caractéristiques mécaniques du matériau de remblai ne soient pas affectées par l'eau.

Le volume nécessaire de remblai sera environ de 250 m<sup>3</sup>, matériau qui peut être trouver sur place, mais qui nécessitera probablement l'utilisation d'explosif.

L'autre solution pourrait être le foudroyage du puits complété par des déblais pris sur place.

### 6.2. SITE n° 5 : Puits INCLINE

Ce puits présente en l'état un danger réel du fait de sa proximité immédiate avec le chemin dit de Ronde. En effet, bien que privé, ce chemin entretenu, est fréquenté par des touristes.

L'accès au site est relativement facile avec un véhicule tout terrain.

Ce puits doit être remblayé dans son intégralité, ce qui nécessitera environ 400 m<sup>3</sup> de matériaux.

Ces matériaux peuvent être trouvés sur place par foudroyage, juste en aplomb par rapport au puits ou par l'utilisation d'un bull. type D7, en attaquant la bordure du petit bois de bouleaux.

Comme pour le puits principal, le comblement de ce puits devra être réalisé par des blocs assez gros, dans sa partie inférieure, afin que les caractéristiques mécaniques du matériau ne soient pas affectées par les éventuelles venues d'eau.

### **6.3. SITE n° 6 : GALERIE RIVE DROITE DE LA MIOUZE**

Cette galerie est partiellement obstruée et la pénétration nécessite un déplacement de petits blocs placés à l'entrée. Un renforcement de protection est donc nécessaire pour éviter toutes pénétrations.

L'accessibilité à cette galerie, très difficile, se fait à travers champs et en longeant le versant abrupt de la rive droite de la Miousze. Aucun véhicule, même tout terrain, ne peut y accéder, sans travaux importants.

Sur le relevé cadastral, un sentier est signalé parallèlement à la rivière. Au sommet ou à mi-pente du versant. Ce sentier n'a pas été reconnu, mais la dénivellation est telle que son utilisation n'apportera pas de solution pour l'accès à la galerie.

Les risques apparaissent donc limités, du fait de la non accessibilité actuelle de la galerie, et de la difficulté pour se rendre sur le site.

Cependant, pour optimiser la sécurité, on proposera :

- soit un foudroyage de façon à augmenter l'épaisseur du cône de déblais déjà existant ;
- soit l'obturation par la réalisation d'un béton destinée à sceller les blocs déjà existants.

### **6.4. SITE n° 9 : GALERIE A**

Le départ de cette galerie est bien visible et en bordure du chemin privé qui descend à la Miousze. Le comblement de l'entrée de la galerie à l'aide d'un petit bulldozer sur 10 ml au minimum avec des déblais pris sur place ne devrait pas poser de gros problèmes.

On peut aussi procéder au foudroyage de la galerie en se plaçant à bonne distance de l'entrée pour éviter les désordres en surface.

L'une ou l'autre des solutions nécessitera l'installation de drains pour l'évacuation de l'exhaure.

#### **6.5. SITE N° 10**

C'est une petite galerie de recherche, attaque peu profonde et ne présentant pas de danger. Elle ne justifie pas d'intervention particulière.

#### **6.6. SITE N° 11 : GALERIE EN RIVE DROITE DU RUISSEAU DE LA PLANCHETTE**

Bien visible du chemin, cette galerie a été visitée récemment (traces de pas - circulation de l'eau d'exhaure entretenue). Son accès nécessite le passage à gué du ruisseau de la Planchette, mais ne présente pas de difficulté pour un véhicule tout terrain ou un petit bull. Les travaux à mettre en oeuvre sont comparables à ceux du site n° 9 : Galerie A et les matériaux peuvent être trouvés sur place. L'installation de drain permettra à l'exhaure de se faire librement.

#### **6.7. LES AUTRES SITES**

Ils ne présentent aucun danger apparent.

## 7. ÉVALUATION SOMMAIRE DU COUT DES TRAVAUX

L'annexe 2 présente une évaluation sommaire des travaux demandés à l'entreprise MAZAL de Gelles (coût 1995).

Une visite de terrain a été effectuée avec l'entrepreneur et un carrier possédant les outils nécessaires à la réalisation des travaux (possibilité d'utiliser des explosifs).

De cette visite, il ressort que le coût des travaux est gravement pénalisé par les accès à remettre en état.

D'autre part, l'indemnisation des propriétaires fonciers pour la traversée de leurs terres (les chemins étant privés) et pour la réalisation des travaux, n'a pas été abordée. Il n'existe aucune parcelle cultivée dans le secteur, seuls les arbres "enlevés" par l'utilisation d'explosifs devront être pris en compte.



**F I G U R E S**



CONCESSION DE BANSON (63) - Mise en sécurité

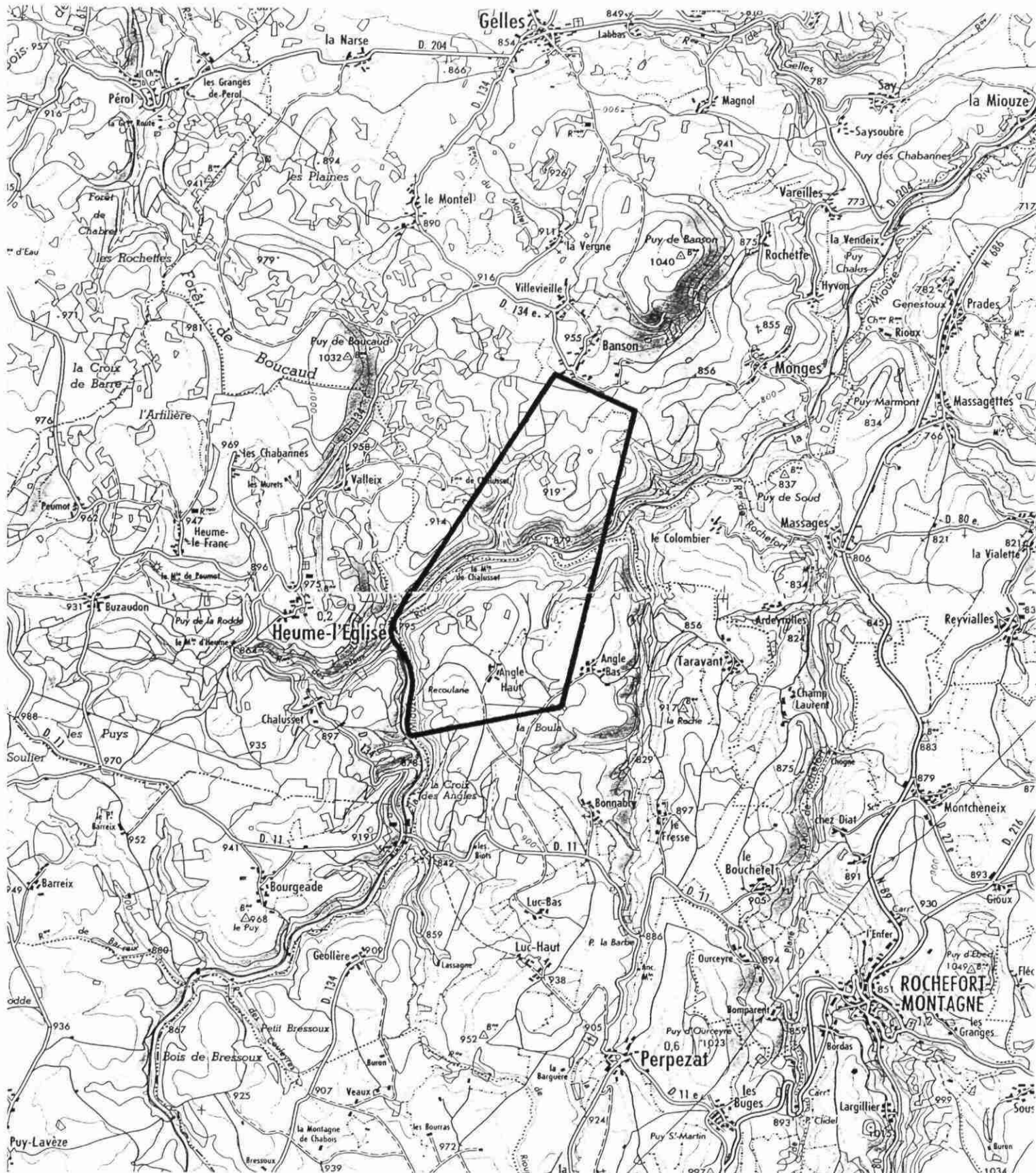
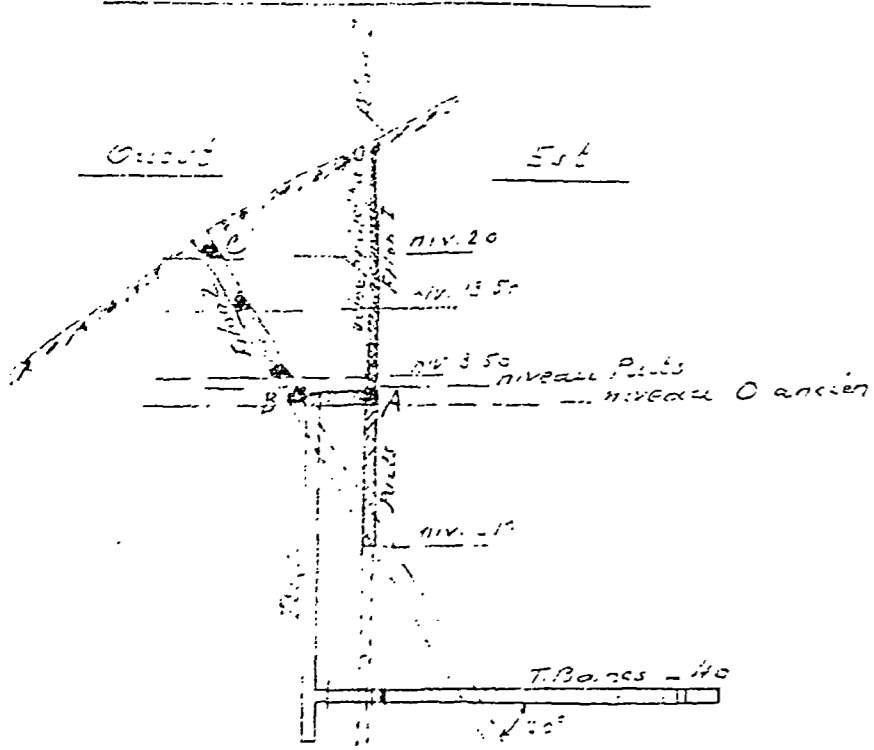


Figure 1 : Limites de la concession de Banson (63)

Coupe Est-Ouest (échelle 1/500)

Concession de Banson (63)  
Plan des travaux d'après les documents du Service des Mines de Clermont-Ferrand  
bureau de l'administration des Mines.

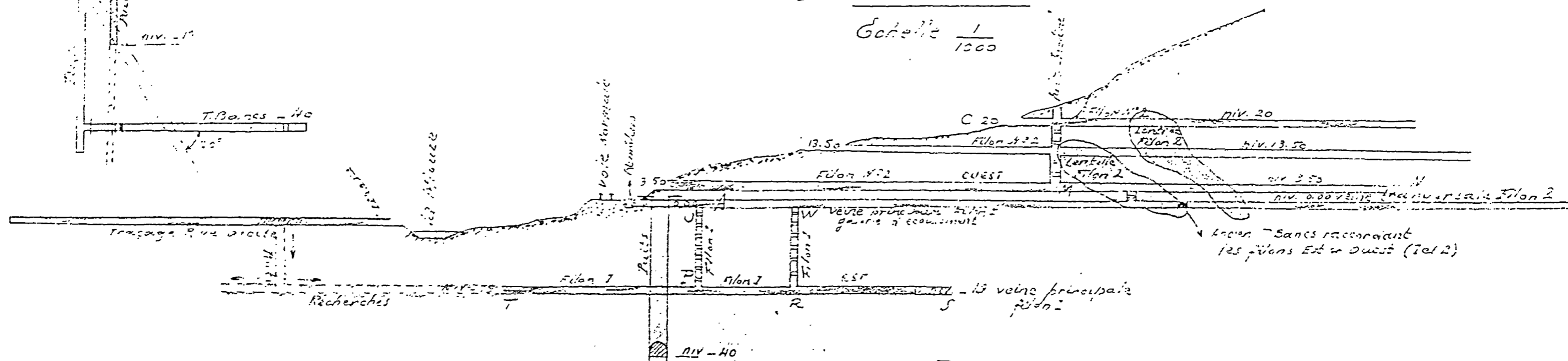


Sud

Projection Verticale

Nord

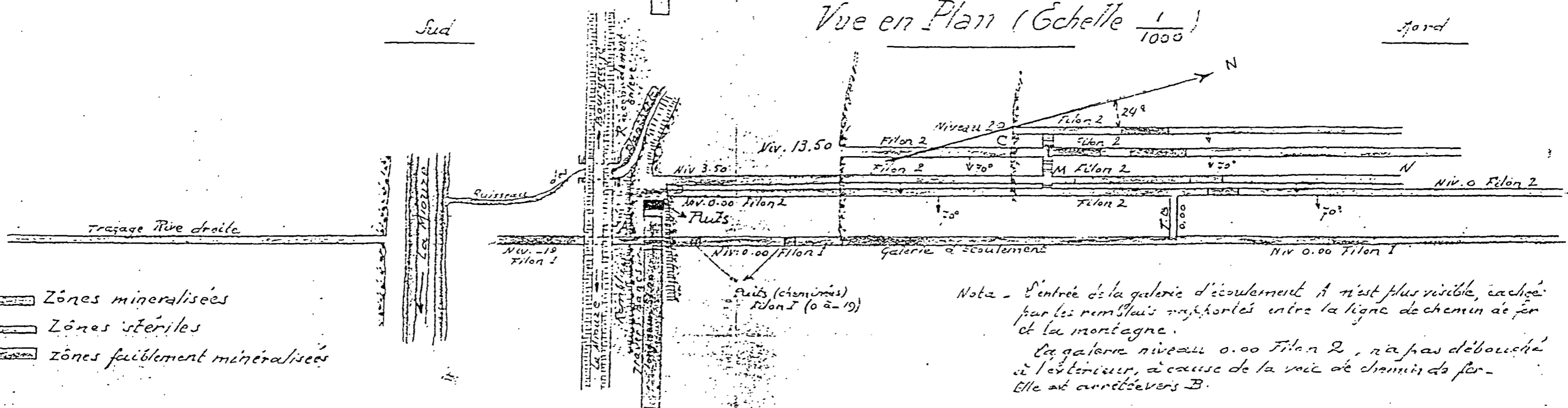
Echelle 1/1000

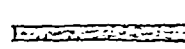
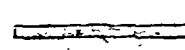
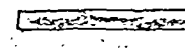


Sud

Vue en Plan (Echelle 1/1000)

Nord



-  Zônes minéralisées
-  Zônes stériles
-  Zônes faiblement minéralisées

Nota - L'entrée de la galerie d'écoulement A n'est plus visible, cachée par les remblais rapportés entre la ligne de chemin de fer et la montagne.

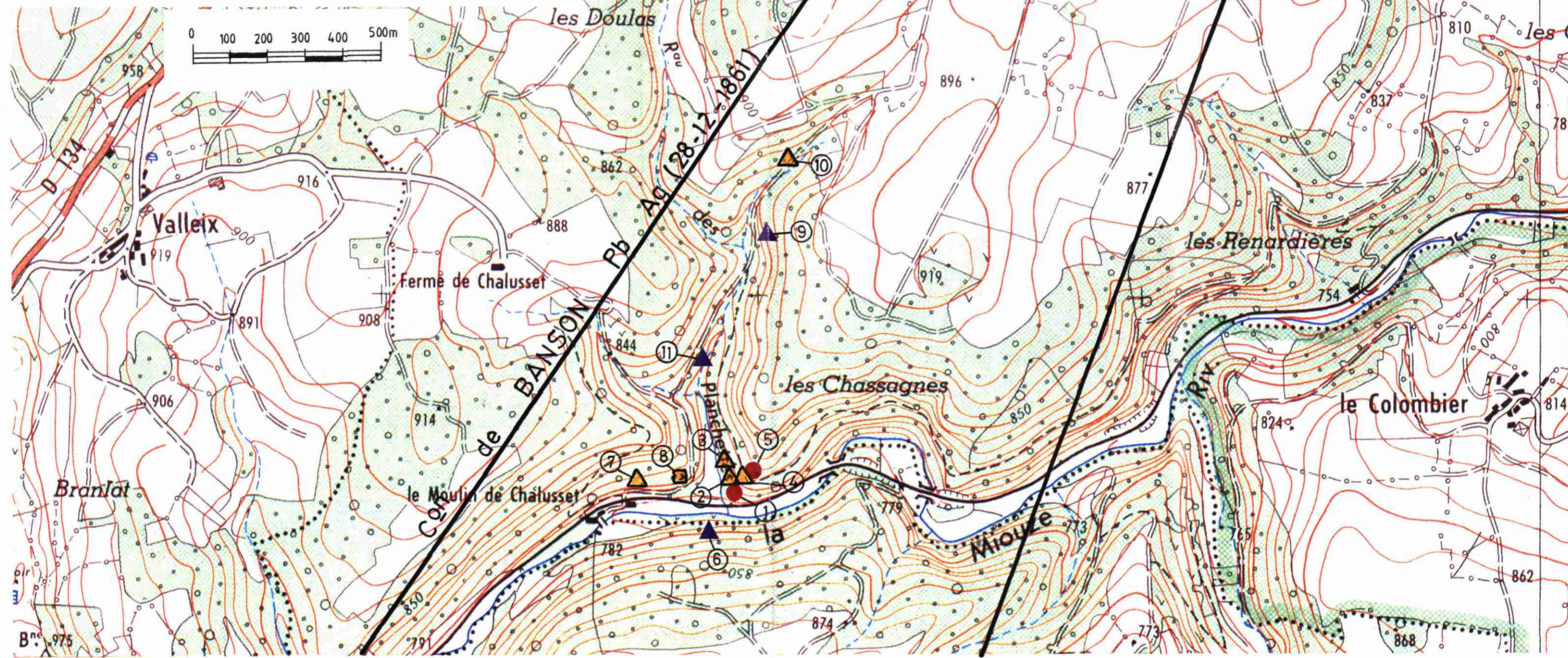
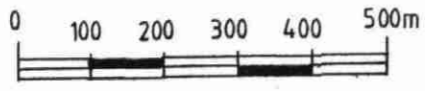
La galerie niveau 0.00 Filon 2, n'a pas débouché à l'extérieur, à cause de la voie de chemin de fer. Elle est arrêtée vers B.

Fig. 3 : SITUATION DES TRAVAUX MINIERES

— : Limites de la concession  
 1 : n° du point d'observation

OBSERVATIONS	RISQUES		
	Important	Moyen	Faible
Puits, cheminée, entonnoir d'effondrement	●	●	●
Fosse, galerie	▲	▲	▲
Remblais/déblais miniers	▼	▼	▼
Résidus miniers (scories)	◐	◐	◐
Installations minières	■	■	■

➔ : Exhaure ———— Risque indéterminé  
 ▲ : Travaux non retrouvés ———— Risque indéterminé  
 ● : Aire d'instabilité vérifiée ou potentielle  
 ● : Aire réaménagée ( vestiges miniers ± obliérés )



**A N N E X E S**

**RELEVES CADASTRAUX ET LISTE DES PROPRIETAIRES FONCIERS  
(COMMUNE DE GELLES - 63)**

F 583 ROUDAIRE Antoine : les Quintins - 63740 GELLES  
 F 589 SENEQUE Marie - Epouse DAVID : Les Cumines - 42580 L'ETRAT  
 F 590 CEYRAT Ernest : 12, rue des Vignes - 63530 VOLVIC  
 F 591 MALLET Danielle : 181, rue des Amandiers - 63112 BLANZAT  
 F 592 GOURDY Maurice : Villevieille - 63740 GELLES  
 F 593 PETIT Michel : Banson - 63740 GELLES  
 F 594 CONBEAU Guy : Le Montel - 63740 GELLES  
 F 596 ESPINASSE Claude : Les Madras - 63740 GELLES  
 F 597 }  
 F 674 } MEGEMONT Charles : 63, rue Cambronne - 75015 PARIS  
 F 675 }  
 F 612 SOCIETE INDUSTRIE MINERALE : 206 Fg de Roubaix - 59 LILLE  
 F 588 GOY Noël : Valleix - 63210 HEUME L'EGLISE  
 F 792 GACHER Jacques : Le Montel - 63740 GELLES

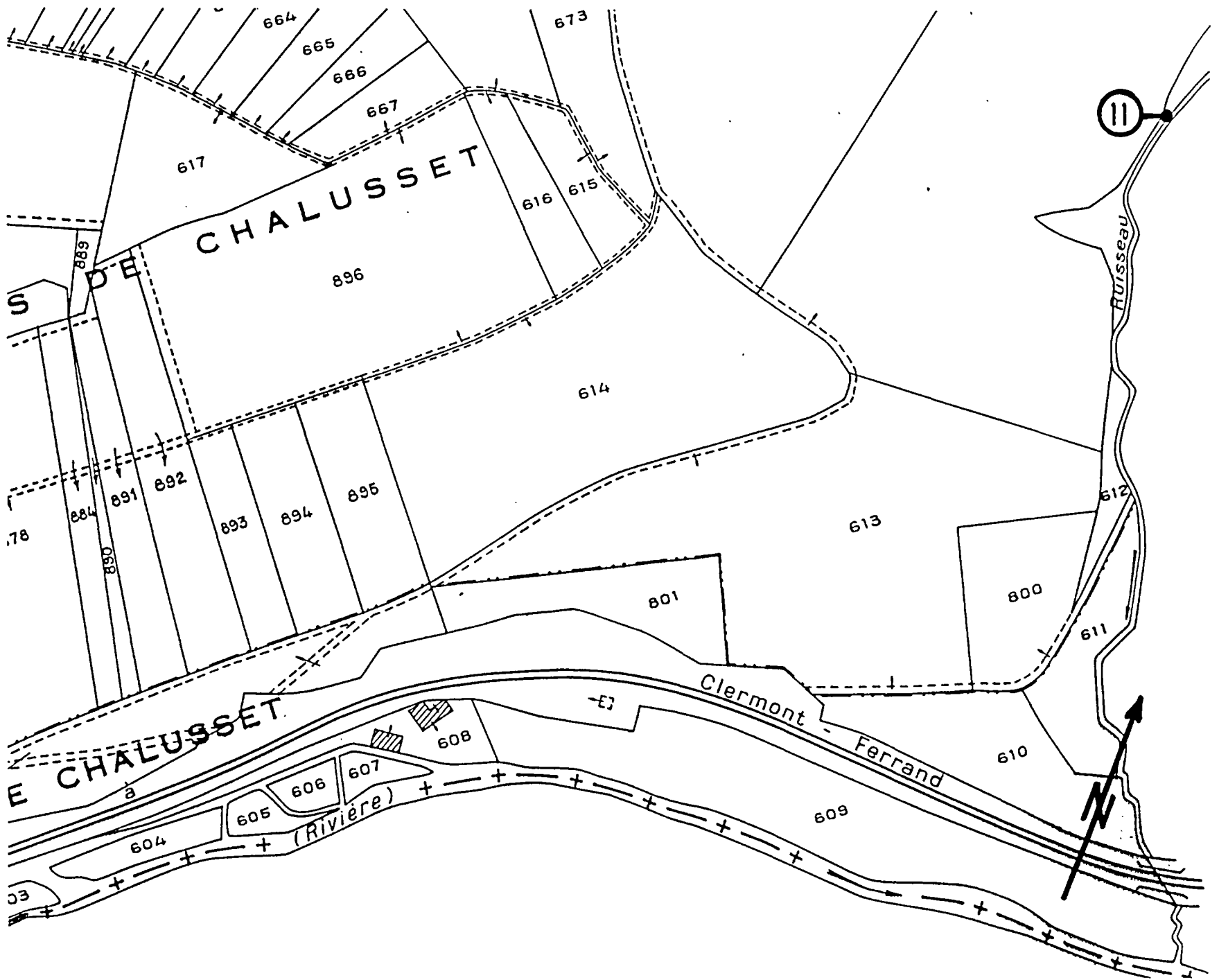
YK 51 Habitants de Villevieille - GELLES  
 YK 52 Habitants de Banson et autres - GELLES

Adresse : Compagnie des Mines de la Sioule  
 24, rue de Ponthievre - 75008 PARIS

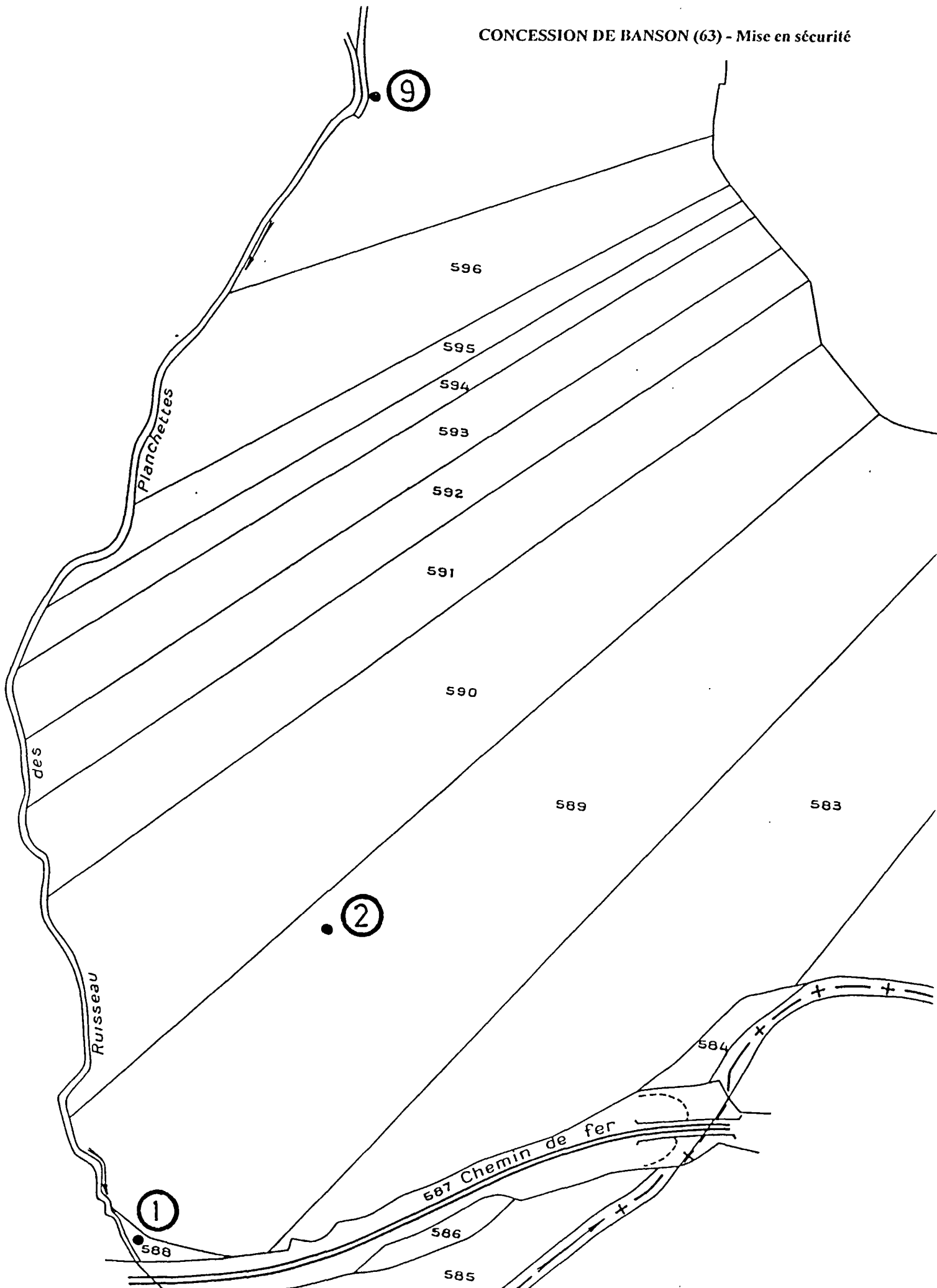
**RELEVES CADASTRAUX ET LISTE DES PROPRIETAIRES FONCIERS  
(COMMUNE DE PERPEZAT - 63)**

ZD 50 Prop. du VND - ZD 50  
 ZD 51 Madame GIRAUD née BARBE : "Angle haut" - PERPEZAT  
 ZD 52 GOY Antoine : "Les Murets" - HEUME L'EGLISE  
 GOY Jean Marie : "Chalusset" - HEUME L'EGLISE  
 GOY Noël : "Valleix" - HEUME L'EGLISE  
 ZD 53 Madame GIRAUD Simone, née Giraud : "Angle haut" - PERPEZAT  
 ZE 108 Hauts d'angles bas - PERPEZAT

ZD 50 Lot 1 : BOUCHEIX Louis : VERNINES  
 Lot 2 : COHADE Fernand : "Luc Bas" - PERPEZAT



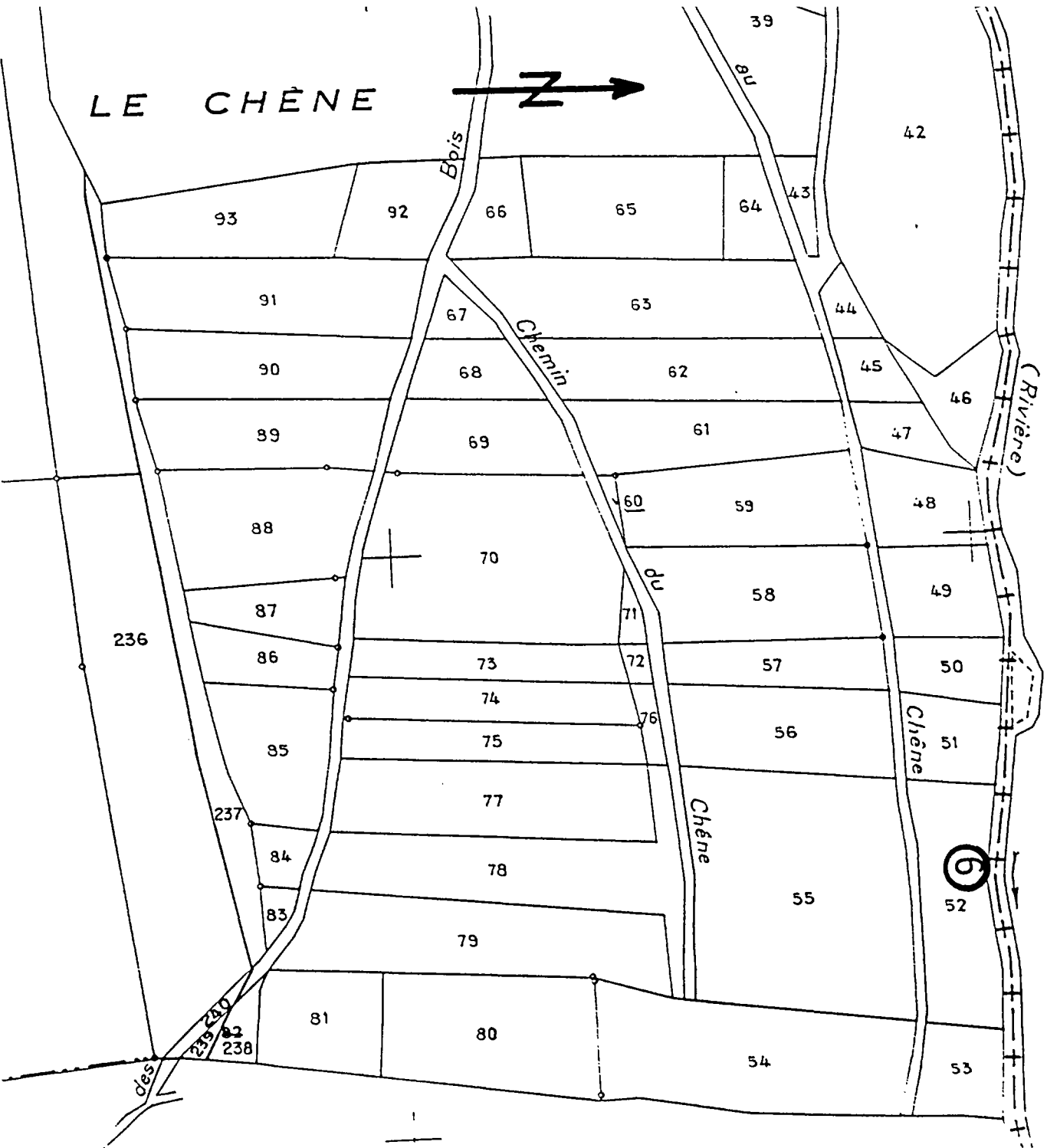
Plan cadastral - Commune de Gelles - Section F2 - Echelle 1/2 500  
Positionnement des travaux miniers devant être mis en sécurité



Rapport BRGM n° R 38011

Plan cadastral - Commune de PERPEZAT - Section ZD - Echelle 1/2 000  
Positionnement des travaux miniers devant être mis en sécurité

# GELLES



Plan cadastral - Commune de Gelles - Section F2 - Echelle 1/25 000  
Positionnement des travaux miniers devant être mis en sécurité



EVALUATION SOMMAIRE DU COUT DES TRAVAUX

MAÇONNERIE MAZAL JEAN CLAUDE

CARRELAGE

SABLAGE

63740 GELLES ☎ (73) 87.83.98

RESTAURATION

RM 330.579.640

Service géologique régional auvergne  
222,22a boulevard Gustave Flaubert  
63000 LERMOY-FERRAND

GELLES, le 18 août 1984

Objet: Mise en sécurité des anciennes mines de BANSON (commune de GELLES)

Transfert d'une pelle de 15 tonnes sur le chantier	3800,00F
Préparation des accès aux puits	40000,00F
Comblement des puits	
- Puits n°1	12000,00F
- Puits n°2	5500,00F
- Puits n°5	11000,00F
- Puits n°6	3500,00F
- Puits n°7	4000,00F
- Puits n°9	3500,00F
	<hr/>
Montant Pices taxes	53300,00F
TVA 18,60%	9913,80F
	<hr/>
Montant TTC	63213,80F

**LISTE DES ENTREPRENEURS LOCAUX  
POUVANT REALISER LES TRAVAUX**

Monsieur MAZAL Jean : Le Bourg - 63740 GELLES - Tél. 73 87 83 98

Monsieur SANCIAUME Roger : La Narce - 63740 GELLES

Monsieur BOUCHEIX Jean : La Croix - 63740 GELLES

Monsieur COURTEIX Roger : Le Bourg - 63740 GELLES

**ANNEXE 4**

**PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES**



**SITE n° 1**

Puits principal



## SITE n° 1

Puits principal



## SITE n° 2

Entrée de la galerie  
du niveau 3,50 m



### SITE n° 3

Départ de la galerie  
du niveau 13,50 m





**SITE n° 4**

Départ galerie  
du niveau 20 m



## SITE n° 5

Puits incliné







**SITE n° 5**

Puits incliné



## SITE n° 6

Départ galerie  
rive droite de la Miouze





**SITE n° 9**

Galerie "A"





**SITE n° 11**

Galerie rive droite  
du ruisseau de la Planchette

